

## **L'Association pour la protection du lac Kénogami (APLK) en bref :**

1983 02 13 Fondation en OBNL : APLK. Initialement fondé pour la lutte du niveau du lac donc essentiellement de revendications et d'actions d'éclat se définit comme le chien de garde du lac Kénogami.

1970 Centre d'enfouissement sanitaire dans la RFL.

1980 Champ de tir académique dans la RFL

1996 07 Déluge du Saguenay.

1996 Commission Nicolet.

1997 @ 2004 CPLRK (comité provisoire du lac réservoir Kénogami) : présidé par Paul Ruel.

2004 10 Formation du CBLK (comité de bassin du lac Kénogami).

2003 08 Commission conjointe fédérale provinciale et BAPE sur la régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami (RCBVLK). L'APLK change de modus operandi : plutôt qu'une simple opération de visibilité, les directeurs déposent six mémoires, réussissent à se faire entendre par la commission aux audiences publiques et obtiennent une oreille très attentive dans le rapport 183 du BAPE.

2005 12 31 Fin du contrat d'Elkem Métal après 50 ans d'appropriation de l'eau par la Cie.

2005 Nomination de Ross Tamblyn (ancien directeur APLK) à titre de représentant population à la table du MER pour le renouvellement du contrat d'Elkem.

2006 07 Présentation aux intervenants et annonce par Françoise Gauthier du nouveau plan de gestion du lac Kénogami.

2007 09 L'APLK propose, forme et préside le comité de suivi (avis 36 et 37 du rapport du BAPE) du creusage de la rivière aux Sables et de rehaussement des digues et barrages sur le pourtour du lac Kénogami avec l'appui du député Sylvain Gaudreault et du conseiller Paul-Roger Cantin. Les travaux de l'ordre de 50M\$ sont annoncés et débutés dès 2009.

2007 03 2 membres sensibilisent l'APLK que des opérations forestières sont en cours au sud du lac Kénogami. Des rencontres sont fixées en urgence avec le MRNFP, l'entreprise PFS (Produit Forestier Saguenay) et les autres intervenants. L'APLK exige l'arrêt des opérations et demande un moratoire sur toutes les opérations forestières sur le territoire de lac Kénogami. L'APLK s'inscrit comme représentant de la population locale à l'accréditation CSA de l'entreprise PFS afin d'être consultée sur les opérations forestières pour les UAF 23-51 et 23-52.

2008 05 Inscription du lac Kénogami au RSVL (réseau de surveillance volontaire des lacs) par l'APLK. Échantillonnage de l'eau et mesure de la transparence par 7 bénévoles à chacune des 7 stations identifiées pour l'ensemble du lac à tous les ans. But : obtenir des données

essentielles à la connaissance et au suivi de la qualité de l'eau de notre lac pour les prochaines décennies. Ces données serviront entre autres pour l'étude de Ville de Saguenay sur la capacité de développement du lac Kénogami.

2011 03 Élaboration à l'APLK de la proposition de création d'une aire protégée sur le pourtour du lac Kénogami afin d'assurer, à l'exemple de la ville de New York (meilleure eau potable au monde parce qu'elle en a protégé la source en créant une aire protégée dans les Katskill), la protection « DE LA PRINCIPALE SOURCE D'EAU POTABLE DE SAGUENAY ». Ville de Saguenay appuiera la proposition par résolution et la demande sera déposée au MDDEP le 26 octobre 2011.

2013 Aires protégées. Le Québec est très en retard et confie à la CRÉ l'exercice de consultation de la population pour l'identification et le choix des sites à retenir dans notre région comme aires protégées. L'APLK prépare six formulaires différents et dépose les quelques 650 mémoires qu'elle a invité la population à s'approprier pour appuyer sa démarche pour assurer la protection du territoire environnant (bassin versant) le lac Kénogami.

2016 L'APLK élaboration le « Code de conduite pour les navigateurs ».

2016 10 30 AGA APLK reportée par manque de quorum. La crainte de dissolution de l'Association plane un peu partout dans les organismes et à la Ville. 3 membres se portent volontaires en support aux membres CA.

**2017 La menace de coupes forestières à blanc sur tout le pourtour du lac Kénogami revient à l'avant scène sur fond de tordeuse des bourgeons de l'épinette et de forêt mure et surannée. De plus avec les taxes imposées par les USA sur les exportations de bois d'œuvre et de papier dans l'industrie forestière, la menace risque fort de s'accroître au lac Kénogami.**

**2017 05 21 Prochain AGA APLK : la relève est-elle présente? Si non, la dissolution de l'APLK devra être envisagée : la question est posée? La réponse revient à ses membres.**

**Quelques raisons pour devenir bénévole dans une association comme l'APLK :**

- Donner mais aussi et surtout recevoir beaucoup en contre partie, soient :
- Avoir le goût de donner de son temps dans une association qui défend les intérêts des riverains et usagers du lac Kénogami, donc les nôtres.
- Avoir le goût de développer ses compétences ou de les mettre à la disposition des membres : communication, travail en équipe, leadership.
- Établir un solide réseau de contact dans une diversité d'association oeuvrant dans des sphères
- Avoir le goût de se surpasser, d'apprendre, de faire de la recherche, de développer ses habilités, etc...
- Voir ce qui se fait ailleurs sur les autres lacs et participer au développement de notre bel environnement.